

Arabe

Fiche formateur



Langue diglossique et connotative

L'**arabe** (العربية, *al 'arabīya*) est une langue sémitique originaire de la péninsule arabique. Il se répand au Moyen-Âge en tant que langue du Coran en Asie (Moyen et Proche-Orient), en Afrique du Nord (Maghreb) et en Europe (Chypre, Crète, Péninsule ibérique, Malte, Sicile).

L'arabe se caractérise par ce qu'on appelle la diglossie : on distingue l'arabe vernaculaire (nombreux dialectes régionaux) de l'arabe littéraire (arabe classique coranique et arabe standard moderne).

Les dialectes ne sont pas inter-compréhensibles. Il existe cependant des groupes dialectaux, par exemple une forme de maghrébin simplifié qui permet une inter-compréhension relative dans le Maghreb (souvent mêlée de français hérité de la colonisation). Au Mashrek aussi, une inter-compréhension relative existe.

De manière générale, toutes les personnes scolarisées peuvent communiquer en arabe standard. Ce n'est pas le cas pour les personnes qui ne parlent que leur dialecte.

Pour les personnes issues de l'Afrique du Nord, il faut également tenir compte d'une importante population berbérophone – cfr. fiche sur la langue berbère.

Les chiffres arabes, utilisés dans la numérotation occidentale, ont été empruntés aux Arabes, qui les avaient eux-mêmes empruntés aux Indiens. Actuellement, dans le monde arabe, seuls les pays du Maghreb (Tunisie, Algérie, Maroc, Libye, Mauritanie) utilisent les chiffres "arabes" dans leur forme occidentale ; les autres pays utilisent les anciens chiffres arabes, appelés naturellement "indiens" (cependant différents des vrais chiffres hindis).

La syntaxe arabe classique est complexe. Les grammairiens arabes ont largement contribué aux sciences linguistiques, inspirant les recherches dans d'autres langues. Les personnes scolarisées en arabe ont en général une solide formation méta-linguistique.

Cependant, de nombreux locuteurs dits arabophones parlent en réalité un dialecte beaucoup moins complexe : peu de verbes, peu de connecteurs...

Ci-après, sont décrits quelques points sensibles sur lesquels mettre l'accent avec des arabophones.

■ Phonologie

L'arabe ne compte que **trois phonèmes vocaliques** (*a, i, u*). La complexité vocalique de la langue française est difficile à intégrer pour une oreille qui n'a jamais entendu parler cette langue.

Exemples : *sucré/secret/sacré* sont indistinctement prononcés ; *il est* ne se distingue pas de *il a* ; *il* se confond avec *elle* ; *travaillais* se confond avec *travaillé*.

Il y a également des confusions entre /u/ et /i/, /é/ et /i/, /o/ et /ou/.

Quand plusieurs voyelles se suivent, l'arabophone a tendance à simplifier : *il a trpé froid* pour *il a attrapé froid*.

Les sons nasalisés n'existent pas.

Les arabophones qui n'ont aucun contact avec la langue française n'entendent ni ne prononcent **le p**, absent de leur crible phonologique.

Exemples : *Jabounais* pour *Japonais* ; *JamBoul* pour *Jean-Paul*.

Les groupes consonantiques sont difficiles à articuler : *br, bl, pr, pl, cr*.

■ Conjugaison

L'arabe préfère à la notion de temps, celle d'**accompli (ce qui est sûr) et d'inaccompli (ce qui n'est pas sûr)**, et ce indépendamment de la position du locuteur. On pourrait supposer que la notion de « sûr » = connu = passé, tandis que la notion de « pas sûr » = pas connu = futur. Mais la nuance est plus complexe : par exemple, si je promets quelque chose, ma promesse me lie, donc l'événement futur est sûr = conjugué à l'accompli. Idem si Dieu l'a dit : l'événement futur est sûr, il est conjugué à l'accompli.

L'accompli exprime une action aboutie ou supposée être aboutie. Cette action peut être passée, présente ou futur. On devinera que c'est cet aspect qui sera employé pour exprimer l'équivalent de l'impératif : quand on donne un ordre, on exprime un peu l'idée que l'on voudrait que ce soit comme si la chose était déjà faite.

L'inaccompli exprime une action en cours, pas encore achevée, qu'elle ait commencé dans un passé lointain, ou proche, ou même que l'action se déroule encore actuellement. Cela ne correspond ni au passé ni au présent, puisque cela peut correspondre aussi bien à l'un qu'à l'autre. Le temps est une notion des langues latines ; l'arabe utilise des aspects, et non pas immédiatement des temps (le temps s'exprime en combinant un aspect et un mode).

La conjugaison utilise en outre beaucoup de particules et les temps se construisent différemment du français. Par exemple, l'imparfait est un temps composé (*kana* + présent du verbe à conjuguer) ; le conditionnel n'existe pas (la condition s'exprime par une particule).

L'infinitif en tant que tel n'existe pas.

■ Concordance

Pas de concordance des temps.

■ Verbe ÊTRE

L'arabe n'emploie pas de verbe « être ». Il existe l'équivalent d'un auxiliaire « être » : « kana », qui sert aussi à exprimer une affirmation positive dans une phrase nominale (équivalent d'un verbe « être » au passé ou au futur). Mais il existe aussi un verbe inexistant en français : « ne pas être » (laysa), qui fonctionne comme un auxiliaire « ne pas être ».

On pourrait donc dire que **le verbe « être » est peu utilisé, jamais au présent** : on dira “ toi gentil ” pour “ tu es gentil ”. Il existe une forme plus ou moins équivalente du verbe être, disons dans le passé (*kana*) ou dans le futur (*sayakunu*), sur lesquelles s'appuyer pour expliquer le verbe être tel qu'il fonctionne en français.

■ Verbe AVOIR

L'arabe n'a ni verbe, ni auxiliaire « avoir ». On utilise la préposition “ chez ” ou “ avec ” suivie d'un pronom personnel ou d'un nom : on dira “ avec moi cent euros ” pour “ j'ai cent euros ” ou “ chez vous (un) chien ” pour “ vous avez un chien ”. Parfois, la notion « kana » (proche du verbe être) servira à exprimer la notion d'avoir (on dira « je suis chanceux » plutôt que « j'ai de la chance »).

■ Syntaxe

L'arabe dialectal juxtapose les termes, les phrases, les concepts, sans forcément expliciter les liens logiques de la syntaxe. Comme tous les dialectes, il exprime en outre plus volontiers des réalités concrètes que des abstractions.

La proposition relative fonctionne avec une particule invariable, qui coordonne les deux propositions. Exemple : « Tu connais l'homme avec lequel je me promène » s'exprime par quelque chose comme « Tu connais l'homme (particule) je me promène avec lui ».

La proposition subordonnée est toujours introduite par une expression invariable suivie d'un verbe conjugué.

La proposition infinitive n'existe pas ; elle est remplacée par la coordination ou la juxtaposition de deux propositions : « Il pensait partir » équivaut à « Il pensait lui part ».

L'interrogation s'exprime par une particule, sans inversion du sujet par rapport au verbe.

Le complément déterminatif se marque par la simple juxtaposition de deux éléments : “ chaise le directeur ” équivaut à “ la chaise du directeur ”.

En résumé, l'arabe a **tendance à juxtaposer les termes en les articulant par des particules.**

■ Vouvoiement

Le vouvoiement n'existe pas. On tutoie tout le monde, mais il existe des formules de politesse dans la phrase.

■ Genre et nombre

En arabe, tous les noms sont masculins, sauf ceux des personnes ou des animaux de sexe féminin, ainsi que les noms terminés par " a ".

Le pluriel est un changement interne au mot : le mot singulier ressemble peu au mot pluriel (par exemple : *kitab* = livre ; *kutub* = livres).

Il existe un duel (plus ou moins équivalent du « both » anglais) ; par exemple, *kitabeyn* (une paire de livres).

■ Déterminants

Il n'existe qu'un seul article défini « al » (avec des variantes phonétiques dialectales), intégré au nom qu'il détermine. L'article indéfini ne s'exprime pas (degré zéro) ou s'exprime par « chi » (quelque chose de...), assez proche du partitif français. En outre, l'arabophone distingue phonétiquement mal la différence entre « le » et « les », entre « un » et « une ».

L'adjectif qualificatif se place après le nom, en répétant l'article défini : « le chien le grand » = « le grand chien ».

Ce qui ressemble le plus à l'adjectif possessif français est un pronom personnel (équivalent de « à toi », « à moi »...), placé en suffixe à la fin du nom : « *darak* » (à toi) = « ta maison ». Autrement dit, le déterminant possessif français se place avant le nom, tandis que le pronom arabe se place après.

L'adjectif démonstratif est une particule invariable (particule + « al » + le nom) : l'arabophone a tendance à ajouter l'article en français (« ce la photo »).

« Pour expliquer en peu de mots et sans faire appel à des connaissances linguistiques particulières, ce qu'est la nature spécifique de cette langue, nous rappellerons d'abord que tout langage comporte, de par son origine, comme deux pôles, dont l'un ou l'autre prédominera sans être exclusif. Nous désignerons ces deux pôles par les termes d' « intuition auditive » et d' « intuition imaginative ». Selon l'intuition auditive, le sens d'une parole s'identifie essentiellement à sa qualité sonore ; celle-ci se présente comme le développement d'une simple formule phonétique qui exprime une action fondamentale telle que « unir », « séparer », « émerger » et ainsi de suite, avec toute la polyvalence physique, psychique et intellectuelle qu'une action-type de ce genre peut comporter. Cela n'a d'ailleurs rien à faire avec une convention sémantique ni avec des onomatopées ; l'identification du son et de l'acte est immédiate et spontanée ; et sous ce rapport le langage conçoit toute chose qu'il nomme, comme étant foncièrement action ou objet d'action.

L'intuition imaginative, en revanche, se manifeste dans le langage par l'association sémantique d'images analogues : toute parole prononcée intérieurement évoque une image correspondante, qui en appelle d'autres, les images typiques dominant les images plus particulières, selon une

hiérarchie qui se marque à son tour dans la structure du langage. Les langues latines relèvent surtout de ce dernier type, tandis que l'arabe décèle une intuition auditive ou une logique phonétique presque pure, l'identité du son et de l'acte ainsi que la primauté de l'action étant affirmées à travers tout le riche tissu de cette langue : en principe, tout mot arabe dérive d'un verbe constitué par trois sons invariables, qui sont comme un idéogramme sonore, et dont dérivent jusqu'à douze différents modes verbaux – simple, causatif, intensif, réciproque et ainsi de suite -, chacun de ces modes produisant à son tour toute une constellation de substantifs et d'adjectifs, dont le sens premier se rattacherait toujours, d'une manière plus ou moins directe, à celui de l'acte fondamental représenté par la racine trilitère de tout l' « arbre » verbal (...)¹.

En arabe, l' « arbre » des formes verbales, leur dérivation à partir de certaines « racines », ne s'épuise jamais ; il peut toujours produire de nouvelles feuilles, de nouvelles expressions représentant des variantes, jusqu'alors inusitées, de l'idée – ou action – fondamentale. Cela explique comment cette langue de souche bédouine a pu devenir l'idiome de toute une civilisation intellectuellement très riche et différenciée. (...)

La langue arabe n'est (cependant) pas entièrement dynamique ; elle est tissée par le verbe-action, il est vrai, mais elle a également un fond statique ou plus exactement intemporel, qui correspond à l'être et qui se manifeste notamment dans la phrase dite nominale, où le « nom » et les « prédicats » sont juxtaposés sans copule, ce qui permet de formuler une pensée d'une façon lapidaire et en dehors de toute considération de temps. La langue arabe comporte la possibilité de condenser toute une doctrine en une formule brève et concise comme un diamant. Cette possibilité expressive, il est vrai, n'est actualisée pleinement que dans le Coran ; elle n'en est pas moins congénitale de l'arabe et se reflète à sa manière dans l'art arabo-musulman, car celui-ci n'est pas seulement rythmique, il est aussi cristallin. Si, de toute évidence, la concision de la phrase arabe ne limite pas la profondeur du sens, elle ne favorise pas davantage la synthèse sur le plan descriptif : l'arabe cumule rarement plusieurs conditions ou circonstances en une seule phrase, il préfère enchaîner toute une série de phrases brèves les unes aux autres. »²

Sources :

Titus BURCKHARDT, *L'art de l'Islam. Langage et signification*. Paris, Éditions Sindbad, La Bibliothèque de l'Islam, 1985, pp. 83-89.

Amine BOUCHENTOUF, Sylvie CHRAIBI, Aboubakr CHRAIBI, *L'arabe pour les nuls*. Paris, First Éditions, 2007.

Wikipédia

¹ Habituellement, les linguistes considèrent plutôt que la base de la dérivation arabe est le substantif et non le verbe. Cette précision n'enlève cependant rien à l'intérêt de percevoir une sensibilité particulière à penser des familles de mots.

² Titus BURCKHARDT, *L'art de l'Islam. Langage et signification*. Paris, Éditions Sindbad, La Bibliothèque de l'Islam, 1985, pp. 83-89.